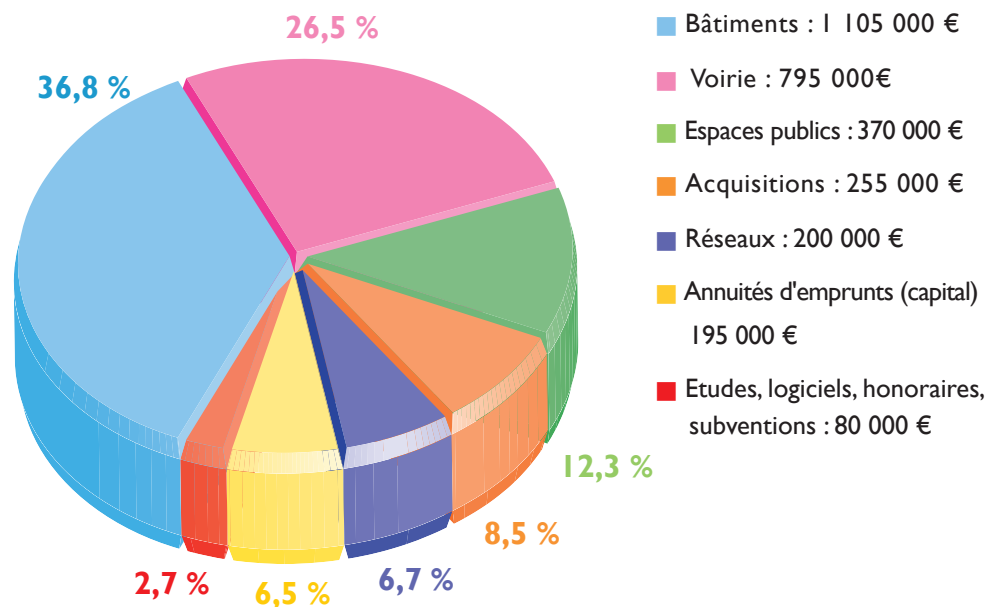


Dépenses d'investissement : 3 000 000 €



Les dépenses d'investissement concernent cette année plus particulièrement :

- **Les bâtiments publics** : groupe scolaire (lancement 1^{ère} tranche des travaux totalisant 900 000 €), et renouvellement de matériels de protection incendie,
- **La voirie** : fin de l'avenue de l'Europe, aménagement avenue du Mas de Sapte et prolongement de pistes cyclables,
- **Les espaces publics** : réseaux électriques espace Jean Bessède, accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Des dossiers de demandes de subventions sont systématiquement déposés auprès des organismes financeurs (Département, Agglomération, Etat, Région, etc...) avec un taux moyen de financement de 26%.

A noter que les subventions seront versées après réalisation des travaux et ne seront pas déduites des dépenses d'investissement mais comptabilisées dans les recettes permettant de réduire la charge financière des travaux futurs.



FINANCES

TAUX 2017	Commune de St-Aunès	Moyenne Pays de l'Or	Communes voisines de la Métropole	Moyenne de l'Hérault	Moyenne Nationale
Taxe d'habitation	9,95 %	13,30 %	22,46 %	30,25 %	24,38 %
Taxe foncière (bâti)	14,30 %	19,18 %	28,90 %	27,89 %	20,85 %
Taxe foncière (non bâti)	70,15 %	87,82 %	124,97 %	84,04 %	49,31 %

Pour compenser notre baisse de ressources provenant de l'Etat, les taux augmentent de 2 % en 2017 après 7 années de stabilité.

Entre la baisse de la dotation de l'Etat et la charge supplémentaire du Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (F.P.I.C.) nous perdons 38 000 € des ressources en 2017 au bénéfice de l'Etat.

L'augmentation de 2 % des impôts qui dégage 36 000 € permet de compenser en partie cette baisse.

BUDGET PRIMITIF ET PREVISIONNEL 2017

Le budget primitif et prévisionnel 2017 de la commune qui s'élève à 6,29 M€ (fonctionnement 3,29 M€ + investissement 3 M€) a été approuvé à la majorité. La baisse de la dotation de l'état (- 23 000 € entre 2015 et 2016) et l'augmentation du F.P.I.C. perçu par l'état (+ 63 000 € de 3 000 € en 2012 à 66 000 € en 2017) pénalise notre commune à faible fiscalité. Le budget de la commune est encore très contraint en 2017.

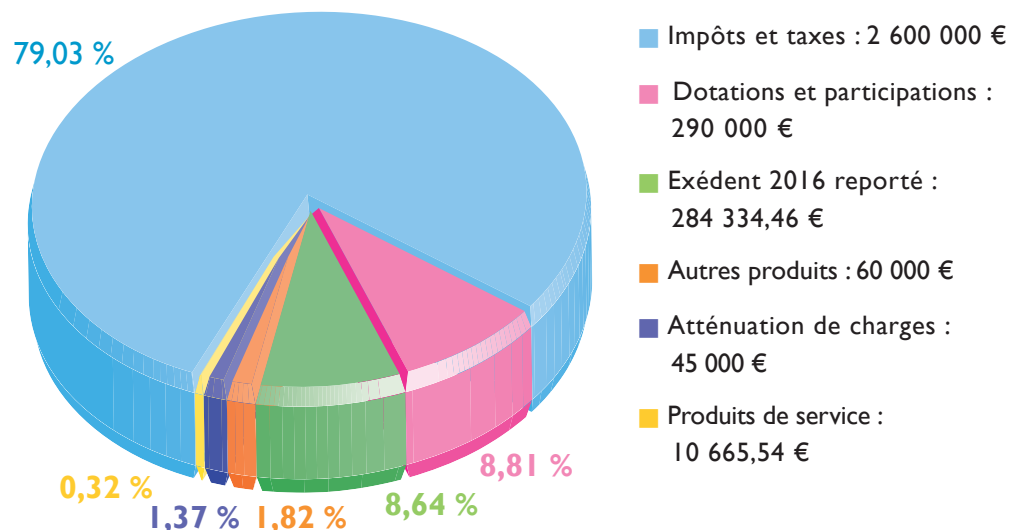
D'importants investissements sont programmés en 2017. Notre capacité d'autofinancement s'améliore de 90 000 € (490 000 € en 2017 au lieu de 400 000 € en 2016).

Afin de maintenir un niveau de fiscalité acceptable, nous continuons à stabiliser les dépenses de fonctionnement tandis que le rythme des investissements programmés est maintenu et même renforcé en ce qui concerne le groupe scolaire.

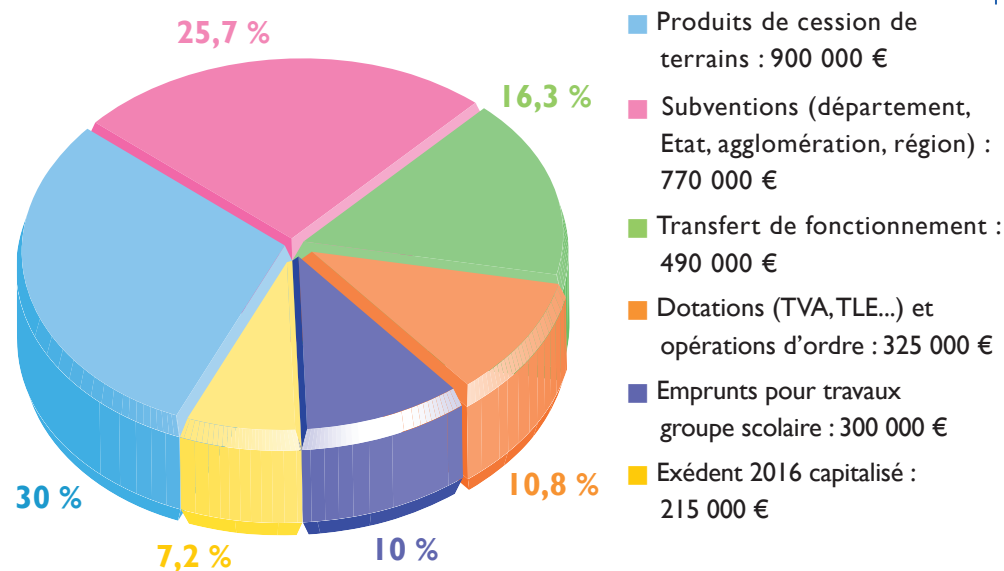
LES RECETTES

Le produit fiscal qui découle des taux 2017 représente 54% des recettes de fonctionnement.

Recettes de fonctionnement : 3 290 000 €

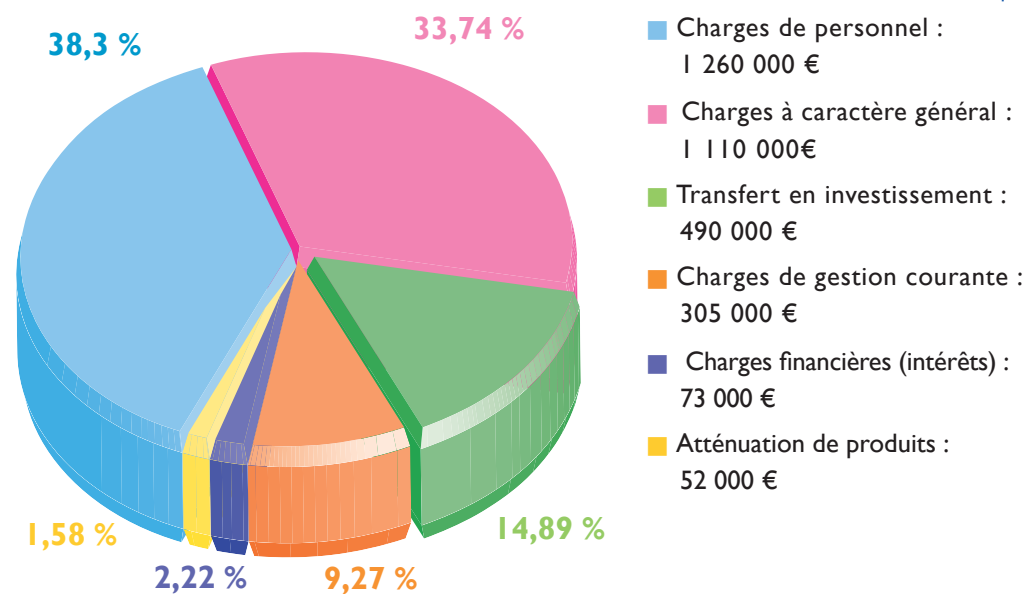


Recettes d'investissement : 3 000 000 €



LES DEPENSES

Dépenses de fonctionnement : 3 290 000 €



Les frais de personnel : 1,26 M€

La masse salariale est en légère baisse de 40 000 € en 2017. Les mesures de réévaluation des catégories et les évolutions de carrière des agents ont été consolidées l'année dernière en 2016 de même que la reprise de certains contrats d'entretien. Les frais de personnel intègrent les traitements ainsi que les charges sociales qui y sont associées. Ce montant prend en compte notamment les augmentations de cotisations patronales.

Les autres dépenses : 1,10 M€

Les secteurs comme l'éducation et la culture voient leurs crédits augmentés par rapport à 2016. La baisse est significative pour les dépenses d'eau et d'assainissement. Les autres charges sont stables.

Les subventions versées : 0,093 M€

Le poste des subventions versées augmente très légèrement en 2017.